Compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2026 à 19h

Focus sur les projets de l'association et les décisions marquantes

1. Actualités juridiques et urbaines

Le **24 avril 2026**, le tribunal administratif de Nice a **rejeté la demande de McDonald's** visant à faire annuler la motion du conseil municipal du Rouret s'opposant à l'implantation d'un restaurant dans la commune. Le préfet a **validé cette décision** et n'a pas demandé au conseil municipal de revenir sur sa motion. Il a aussi validé les **motifs techniques d'urbanisme** invoqués pour la non conformité du permis de construire..

Par ailleurs, la **révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)** sur cette zone (U.E) est actuellement en cours.

Clarification sur un projet : Contrairement à certaines rumeurs, **aucun bâtiment ne sera construit** à côté du city stade, au sud de la départementale en face de la pharmacie. Mr le Maire a mentionné que à la place, un **parc avec un jardin d'enfants** pourrait être aménagé. Ainsi, le Rouret compterait **deux espaces de jeux pour enfants**, incluant la rénovation du jardin existant. **Mais rien n'est approuvé pour l'instant**.

2. Aménagements et embellissement du village

- **Fleurs et marchés** : Extension des marchés aux terrasses du Midi (place devant le Biocoop) ce qui correspond à une volonté d'extension du centre de vie du village : une initiative jugée intéressante pour dynamiser la commune.

3. Résultats et prévisions présentés

Les détails ci-dessous sont issus de notes manuscrites prises pendant les discussions. Ils ne sont pas exhaustifs et peuvent comporter des omissions et des erreurs (en particulier certains chiffres). Nous rappelons que nous sommes **apolitiques** donc en aucun cas les choix des points reportés ou les erreurs représentent une position politique de notre part. N'hésitez pas à **nous signaler toute erreur ou point important manquant**, afin que nous puissions compléter ce document. Des **comptes rendus plus détaillés** seront disponibles sur les sites de la municipalité et de la minorité.

Détails des discussions

Ouverture du conseil

Le conseil a débuté à l'heure prévue.

Élection des représentants à la CCPC, la commission communautaire de propositions de candidats :

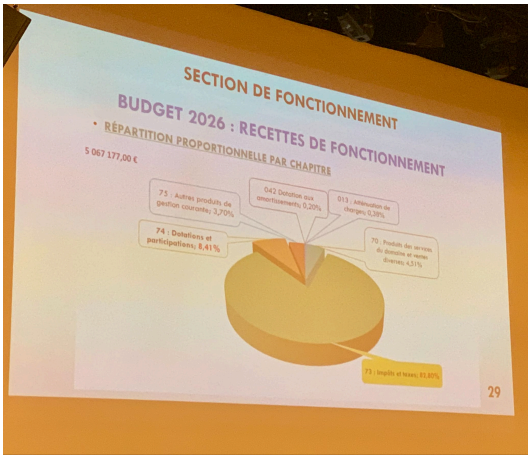
- Titulaires : **F. Bourjade** et **I. Garcia**.

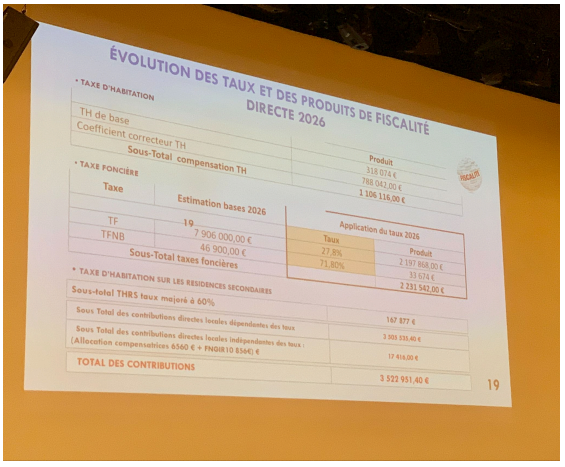
- Suppléants : M.**Barthélémy Schellino** et **J. Delorme**.
  Ces représentants participeront aux commissions d'attribution des logements sociaux.

Budget et finances

- **Compte Financier Unique et budget prévisionnel 2026** : Plusieurs présentations et votes ont eu lieu. Les décisions ont été adoptées **à l'unanimité**.
- **Fiscalité** : Les impôts **ne seront pas augmentés en 2026**, mais une hausse est prévue pour **2027**. Le maire a souligné que cette augmentation est liée à plusieurs facteurs :
  - L'inflation.
  - La baisse des dotations de l'État.
  - La nécessité de financer de **nombreux investissements prioritaires** (plus de 20 millions d'euros en attente).

  Pour les années 2025 et 2026, taxe d'habitation applicables aux résidences secondaires : taux de 16,22 % , taxe foncier bâti 27,80 % et taxe foncière non bâti 71,80 %:

- 



Subventions aux associations

Jean-Charles De Zagiacomo a présenté les subventions allouées aux associations pour un **montant total de 88 300 €** :

- **École Buissonnière (crèche)** : 80 000 € (avec un financement complémentaire de la CAF).
- **Handball** : 2 000 €.
- **Tempo** : 2 000 €.
- **Cansa** : 500 €.
- **Association sportive du collège** : 800 €.
- **UNC (combattants)** : 700 €.
- **Louveterie** : 1 000 €.
- **Alpine CA** : 500 €.

- **APC (Chasseurs)** : 300 €.
- **Photoclub** : 500 €.

Le maire a **souligné le rôle essentiel des associations** dans la qualité de vie au Rouret. **Note** : Le comité des fêtes n'a pas demandé de subvention cette année, car il est en période de transition.

4. Investissements et travaux (non exhaustif, échantillons représentatifs de nos centre d'intérêts et de notre attention entre 19h et 21h 🙂

Budget 2026 : De nombreux travaux de voirie sont prévus et financés.

    - **361 200 €** pour le **déplacement du local technique d'Orange**, actuellement situé dans la cour de l'école. Le local a été relocalisé près du parc de jeux pour enfants (jardin des cerisiers).
        - **Contexte** : Le maire a rappelé que cette dépense doit être assumée par la mairie, car la parcelle et le bâtiment actuel appartiennent à Orange. Cette installation remonte aux années 1970, à l'époque des PTT.
        - **Désagréments actuels** : L'adjointe aux écoles a décrit les difficultés liées à la configuration actuelle (local en plein milieu de la cour, rendant la surveillance compliquée).
        - **Débat** : Daniel Fécourt (liste d'opposition J'aime Le Rouret) a exprimé sa surprise que le Rouret finance cette dépense. Le maire a répondu que les coûts avaient été **négociés au plus bas** avec Orange et que le financement par la mairie était nécessaire. **Vote** : La minorité a voté contre cette dépense. La majorité a voté pour à l'unanimité.
    - Un montant est provisionné pour le jardin des cerisiers. Nous n'avons pas noté le détail.
    - **410 000 €** pour des **travaux de soutènement** au chemin des Noisetiers,
    - Travaux au chemin des Bourges, chemin du Colombier, talus Baume Robert, et chemin des Pierres de Moulin (plantations, trottoirs, enrobé).
    - Travaux d'éclairage public : **91 900 €**
    - Travaux pour le Théâtre : **25 948** €
    - Médiathèque : **19 300 €**
    - Climatisation de la mairie (urbanisme et état civil) : **14 000 €**
    - Finance scolaire : **6 000 €**
- **Aménagements divers** :
    - Modification de la **porte d'entrée de la mairie** pour créer une zone d'attente et un accès direct au service urbanisme : **24 000 €**
    - Installation de **bornes électriques "foraines"** devant le Biocoop, permettant aux marchés de s'étendre sur cette place.
    - **Embellissement** : Plantation de fleurs (jasmin, roses, bougainvilliers) dans les jardinières devant le Biocoop.
- **Travaux de voirie** : Budget de **1 400 000 €**.
- **Pas de nouveaux emprunts** prévus pour 2026.

5. Recettes de la commune

Quelques exemples :

- **Taxes de séjour** : Un hôtel et les locations meublées saisonnières rapportent **35 000 € par an**.
- **Allocation départementale** : La commune bénéficie d'une allocation de **157 000 € pour 2025** sur les droits de mutation (frais de notaire). Cette allocation est indirecte (versée par le département), car la commune compte moins de 5 000 habitants.

6. Investissements notables, liste non exhaustive.

- **Photovoltaïque à l'école** : 70 000 €.
- **École** : 135 146 €
- **Médiathèque** : 19 300 €.